

Certification des établissements de santé Le Centre Léon Bérard certifié V2010

Lundi 29 août 2011 - Le Centre Léon Bérard, centre de lutte contre le cancer de Lyon et Rhône-Alpes, a été certifié V2010 par la Haute Autorité de Santé (HAS) qui n'a émis ni réserve ni recommandation dans son rapport. Cette certification concerne les deux types d'hospitalisation proposés par l'établissement : d'une part le secteur hôpital conventionnel et ambulatoire, et le secteur d'hospitalisation à domicile (HAD).

Le Centre Léon Bérard (CLB), a obtenu en mai dernier, la certification V2010 des établissements de santé, à l'issue de la visite des experts de la Haute Autorité de Santé qui s'était déroulée du 24 au 28 janvier 2011. Le rapport de certification de l'établissement est disponible depuis fin juillet sur le portail internet de la HAS : www.has.fr

La « V2010 » est la troisième version de la certification des établissements de santé, lancée en 1999 par l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) devenue depuis Haute Autorité de Santé. Le CLB est donc certifié pour la 3e fois consécutive sans aucune recommandation de la HAS, ce qui se traduit par la mention suivante : « *La Haute Autorité de Santé encourage l'établissement de santé à poursuivre la dynamique engagée. La prochaine procédure de certification est fixée à échéance d'au plus 4 ans.* »

Rédigé par les experts visiteurs, ce rapport a été examiné par le Collège de la Certification le 3 mai dernier qui a certifié l'établissement. Ce rapport présente les points forts du Centre Léon Bérard. Sur les huit grandes thématiques examinées, six obtiennent des scores supérieurs à 90%¹ : l'évaluation des pratiques professionnelles, le management stratégique, le management des ressources, le management de la qualité et de la sécurité des soins, les droits et la place des patients, la gestion des données du patient. Le CLB reste également très bien placé sur les 2 dernières thématiques, le parcours du patient et les prises en charge spécifiques (personnes âgées, enfants et adolescents...) où il obtient plus de 80 %.

Lors de sa visite en janvier 2011, l'équipe d'experts visiteurs de la HAS, composée de 4 professionnels de santé indépendants et issus d'autres régions que Rhône-Alpes, a investigué 46 critères sur plus de 80 que contient le manuel de certification. 10 de ces critères concernaient la prise en charge en MCO, 13 l'HAD. Ces 80 critères sont répartis dans les 8 thématiques.

Une démarche qualité inscrite dans la durée

Le CLB est engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité depuis 1998 avec l'expérimentation de la première accréditation ANAES.

Pour accompagner sa démarche, il s'appuie sur une politique de gestion des risques ambitieuse, mise en œuvre au sein de chaque service de l'établissement par la Direction de la Qualité et le Comité des vigilances, de la gestion des risques, de la sécurité et de la qualité (COVIRISQ). Les différentes instances qui le composent sont chargées de veiller sur des risques particuliers (comme les infections nosocomiales pour le CLIN, la douleur pour le CLUD ou les risques médicamenteux pour la pharmacovigilance) et d'élaborer des actions afin d'améliorer la qualité de la prise en charge du patient et la politique de qualité globale de l'établissement.

Depuis 1998, la Direction de la Qualité du CLB a mis en place un système de signalement des incidents. Plus de 11 000 incidents, dans la majorité des cas mineurs, ont été signalés depuis. Ces signalements donnent lieu à des actions correctives ou préventives. La politique de gestion des risques s'appuie également sur la mise en œuvre de Comités de retour d'expression (CREX) et de Revues de mortalité et de morbidité (RMM).

Par ailleurs, des enquêtes de satisfaction de grande envergure sont régulièrement réalisées, par des organismes indépendants, afin de mieux répondre aux attentes des patients et d'améliorer l'organisation de l'hôpital. Une série d'enquêtes réalisées auprès des personnes malades suivies en mars 2010 (en hospitalisation conventionnelle, HAD ou ayant eu une consultation au CLB) a fait apparaître d'excellents taux de satisfaction. Près de 800 patients ont ainsi été interrogés. Globalement, le niveau de satisfaction des patients est très élevé : 98% sont satisfaits des prestations et de services proposés par le Centre Léon Bérard et 66% d'entre eux s'estiment même « très satisfaits ».

¹ Ces scores sont obtenus par comparaison à la moyenne des scores obtenus par les autres établissements évalués de la catégorie (MCO).

Communiqué de Presse

Le Centre Léon Bérard

Le Centre Léon Bérard est un des 20 Centres de lutte contre le cancer français, établissements de soins privés d'intérêt collectif. Il est reconnu comme un pôle hospitalo-universitaire de référence de cancérologie en Rhône-Alpes. Il a trois missions : les soins, la recherche et l'enseignement. Membre du groupe UNICANCER, il est affilié à la Fédération française des Centres de lutte contre le cancer.

Il est intégré dans les établissements dit MCO (médecine-chirurgie-obstétrique) avec 194 lits et 51 places autorisés. Il dispose également d'un secteur d'hospitalisation à domicile (HAD) de 100 lits. La certification V2010 concerne uniquement la mission soins du CLB et ses deux secteurs d'hospitalisation.

L'activité principale du CLB est le traitement du cancer : par chirurgie, par chimiothérapie, par radiothérapie et utilisation de radioéléments.

Les activités de soins réalisées au CLB et soumises à autorisation sont les activités de médecine, activités de chirurgie, la transplantation d'organes et greffes de moelle osseuse et le traitement des cancers par chirurgie, radiothérapie et chimiothérapie

Le Centre Léon Bérard dispose également de deux autres certifications, reconnaissances externe de la qualité : la Certification JACIE pour la greffe de moelle osseuse et la Certification ISO 14001 obtenue en Janvier 2011.

Il coopère avec d'autres établissements

- GCS avec les Hospices Civils de Lyon pour le champ oncologie et hématologie pédiatrique.

Le GCS n'a pas fait partie du périmètre de la visite de certification du CLCC Léon Bérard

- GCS avec l'Hôpital de Villefranche-sur-Saône (Groupement de Coopération Sanitaire Centre Hospitalier de Villefranche-sur-Saône)

- GIE Médecine Nucléaire Nord

Le Centre Léon Bérard propose sur un seul site une prise en charge multidimensionnelle de la personne pendant et après la maladie : depuis le diagnostic, les traitements jusqu'à son accompagnement social.

L'établissement hospitalier a aussi pour ambition d'être un acteur majeur de la recherche en cancérologie. Pour ce faire, il développe et favorise une recherche interdisciplinaire à visées diagnostiques et thérapeutiques en gardant comme préoccupation essentielle et moteur d'innovation : la personne malade.

La proximité entre chercheurs et cliniciens permet de faciliter les échanges et d'accélérer le transfert des avancées entre le laboratoire et l'hôpital. La recherche menée au CLB concerne plusieurs disciplines : la biologie moléculaire et cellulaire, la radiothérapie, la chirurgie mais aussi les cancers environnementaux, la nutrition, l'économie de la santé et l'évaluation des pratiques médicales.

La certification de la Haute Autorité de Santé

L'objectif de la certification des établissements de soins est d'assurer l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. Cette démarche a été initiée par une ordonnance du 24 avril 1996. Elle incite l'ensemble des professionnels des établissements de santé à analyser leur organisation sur la base d'un référentiel commun. « La certification mise en œuvre par la Haute Autorité de Santé tous les 4 ans est une procédure d'évaluation externe. Elle est obligatoire et intervient périodiquement tous les 4 ans. Sur la base d'un référentiel élaboré par la Haute Autorité de Santé (le manuel de certification), elle a pour objectifs : La mise en place d'un système d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et l'atteinte d'un niveau de qualité sur des critères jugés essentiels et qualifiés de pratiques exigibles prioritaires. La mesure de niveau de qualité sur des éléments particuliers est un levier d'amélioration de la qualité, elle complète l'analyse du système par des mesures de la qualité sur des domaines, elle permet de mesurer la cohérence entre la mise en place d'un système d'amélioration et la maîtrise de la qualité sur des points particuliers, elle correspond à une attente des pouvoirs publics et des usagers. »

En savoir plus, portail de la Haute Autorité de Santé :

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_5076/certification-des-etablissements-de-sante?cid=c_5076

Contact Presse

Nathalie Blanc ou Sarah Farge - Tél. : 04 78 78 51 43/51 86

blancn@lyon.fnclcc.fr – farge@lyon.fnclcc.fr